

Chirurgie ambulatoire

La chirurgie ambulatoire est un mode de prise en charge des patients relativement nouveau. Avant tout centrée sur le malade, cette pratique fait appel aux techniques anesthésiques et chirurgicales les plus élaborées afin de permettre aux patients d'être opérés et de rejoindre leur domicile le jour même.

Publié le 7/05/2024 - Mis à jour le 12/07/2024

**Infos
pratiques**

Secrétariat

04 32 75 35 17

Poste infirmier

04 32 75 35 16

Bâtiment B

Localisation sur le plan du site

Situer le service

Adresse

305 Rue Raoul Follereau, 84000 Avignon

**Pôle activités
ambulatoires****Chef de pôle**

Dr Lionel JOUFFRET

Chef de pôle adjoint

Dr Stephanie BRANGER

Cadre(s) supérieur(s) de santé de pôle

Muriel JUANCHICH

Cadre(s) administratif(s) de pôle

Sandrine PITTAVINO

**Équipe de
soins****Cadres de santé**

Gaëlle BEYLER

Spécialités**Spécialités**

Cardiologie

Chirurgie Plastie

Chirurgie infantile et urologie

Chirurgie thoracique

Chirurgie vasculaire

Chirurgie viscérale

Gastro-entérologie

Gynécologie

ORL

Ophtalmologie

Orthopédie et traumatologie

Pneumologie

Stomatologie

La chirurgie ambulatoire est un concept qui suppose

Une chirurgie :

- programmée
- de courte durée
- sans risque majorée notamment hémorragique et respiratoires.

Des suites simples, peu douloureuses ou avec une bonne prise en charge de la douleur, et n'impliquant pas de handicap important.

Une sélection de patients sur critères multiples non exclusivement médicaux :

- aptitude à observer les prescriptions médicales
- accompagnement par une personne disponible le jour de l'intervention et la nuit suivante
- éloignement de moins d'une heure d'une structure de soins
- accès rapide à un téléphone.

Structure de l'unité de chirurgie ambulatoire du CHA

Nouvelle configuration :

- 23 places réparties en 2 secteurs composées de 10 box, 11 chambres seules et 1 chambre double permettant de moduler l'accueil des patients et ainsi leur offrir une prise en charge la plus confortable et agréable possible
 - un accès direct vers le bloc opératoire ambulatoire
 - 1 secrétariat qui centralise les formalités administratives (bulletin de sortie, compte-rendu opératoire, consignes post-opératoires, courrier adressé au médecin traitant, rendez-vous avec le chirurgien, ordonnances pour les soins à domicile et les antalgiques, coordonnées de l'unité à contacter en cas de problèmes en dehors des horaires d'ouverture de l'unité de chirurgie ambulatoire)
 - un secteur de surveillance dit "salle d'aptitude à la rue" qui fait également office de salle de restauration
 - 2 postes infirmiers à proximité afin de poursuivre la surveillance et évaluer la capacité des patients à rejoindre leur domicile.

Fonctionnement :

- ouverture du lundi au vendredi de 7h à 19h
- activité opératoire de 8h à 15h
- 4 salles d'intervention et un secteur de réveil spécifique.

Cette organisation garantit une personnalisation de la prise en charge :

- un accueil individualisé
- la sécurité des soins
- a prise en charge de la douleur
- le confort
- la rapidité.

Votre séjour

Appel de la veille

La veille de l'intervention, entre 12 et 16h, le patient est appelé à son domicile afin de confirmer l'heure d'entrée en unité de chirurgie ambulatoire. L'infirmière redonne les consignes pré opératoire et réponds aux questions.

Accueil

Le matin de l'intervention, le patient est accueilli par l'infirmière ou l'aide-soignante de l'unité. Elle l'accompagne dans sa chambre et vérifie le dossier médical.

Préparation

L'infirmière effectue la préparation pré-opératoire en fonction des protocoles établis. Elle conduit le patient au bloc opératoire à pied.

Intervention et la salle de réveil

L'acte chirurgical est réalisé dans les conditions techniques de sécurité du bloc opératoire, sous anesthésie de mode variable (loco-régionale, générale...). Après l'intervention, le patient transite brièvement en salle de réveil.

Retour en chambre

Au retour en unité de chirurgie ambulatoire, une surveillance post-opératoire est réalisée.

Espace d'aptitude à la rue

Le patient est ensuite invité à revêtir ses vêtements civils pour se rendre dans la zone "d'aptitude à la rue" où un repas lui sera servi (collation, goûter...).

Cette étape permet de continuer la surveillance avant qu'il ne quitte l'unité.

Votre sortie

Sortie

La sortie du patient est autorisée par le chirurgien et le médecin anesthésiste coordonnateurs.

Les consignes post-opératoires lui sont expliquées et les documents nécessaires à son départ lui sont remis. Le patient ne devant pas être seul pendant les 24 premières heures, il quitte l'unité avec une personne accompagnante (pour les enfants : 2 personnes).

Appel du lendemain

L'infirmière téléphone au patient opéré la veille, afin d'évaluer les suites post-opératoires.



Chirurgie ambulatoire du Centre Hospitalier d'Avignon©CH Avignon



CENTRE
HOSPITALIER
AVIGNON

Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33